

BÉNÉDICTE, DIPLÔMÉE 2021 DU MASTER DROIT ÉCONOMIQUE SPÉCIALITÉ DROIT DE L'INNOVATION.



Rencontre avec Bénédicte Schuhler, diplômée 2021

Pouvez-vous nous décrire votre parcours académique ?

J'ai rejoint le [master Droit économique](#) après avoir effectué une licence de droit à l'Université Paris II Panthéon-Assas. Ma première année de master a été l'occasion de revenir sur de nombreux fondamentaux des études juridiques, mais loin d'être des redites de ma licence, les cours en petits groupes, dans lesquels les échanges sont facilités, m'ont permis de voir les choses autrement et de développer un esprit critique bienvenu.

A l'issue de ma première année de master, j'ai saisi l'opportunité de réaliser une [année de césure](#) afin de prendre un peu de recul vis-à-vis de ces quatre ans d'enseignements. Ce fut tout d'abord l'occasion d'une mise en pratique lors d'un stage dans un cabinet d'avocats spécialisé en droit de la propriété intellectuelle. Je suis ensuite partie à la découverte d'un autre système juridique grâce à un semestre d'échange à la faculté de droit de McGill.

Pour quelles raisons avez-vous choisi la spécialité droit de l'innovation proposée au sein du master droit économique ?

J'ai découvert la propriété intellectuelle lors de deux cours introductifs, un premier en licence et un second en première année de master, et j'ai rapidement été séduite par cette matière à la fois

pratique, ludique et au cœur de nombreux débats contemporains. Mon année de césure a confirmé mon idée d'orientation et c'est donc tout naturellement que j'ai rejoint la spécialité Droit de l'innovation pour ma deuxième année de master.

La spécialité représente bien la pédagogie de l'École de droit : alternance entre cours théoriques et pratiques, intérêt pour les enjeux internationaux, nombreux travaux de groupe et débats... Mais au-delà de la formation, j'ai été marquée par l'ambiance qui animait la promotion. Mon année de M2, même effectuée en quasi-totalité par Zoom, m'a permis de créer de belles relations avec mes camarades, qui, je l'espère, perdureront. Car la [spécialité Droit de l'innovation](#) est aussi une communauté soudée d'étudiant.e.s et d'alumni, comme en témoignent les liens forts qui les unissent, notamment par le biais de [Sciences Pi](#).

Quels projets extra-scolaires avez-vous pu réaliser lors de vos années d'études ?

En première année de master, j'ai pris part au projet collectif consistant à organiser le **Prix Sciences Po pour l'art contemporain**, qui récompense chaque année de jeunes créateurs. En charge des relations avec les artistes, j'ai eu l'opportunité d'échanger avec eux sur des sujets variés liés à la création artistique, et tout particulièrement sur l'enjeu que représente pour eux le droit d'auteur, ce qui ne pouvait que me conforter dans mon envie de me spécialiser en droit de la propriété intellectuelle par la suite.

En deuxième année de master, ma camarade et amie Loreena Louiset et moi-même avons eu la grande joie de représenter la spécialité Droit de l'innovation au **Concours national de plaidoirie en propriété intellectuelle (CN2PI)**. Le CN2PI est un concours de plaidoirie au cours duquel s'affrontent chaque année des équipes de deux ou trois étudiants issus des masters 2 en droit de la propriété intellectuelle de toute la France, à partir d'un cas pratique mêlant de nombreuses problématiques liées à la matière. Ce fut une expérience très enrichissante, tant sur le plan technique que sur le plan humain. Je n'oublierai pas non plus le soutien de l'équipe pédagogique, des alumni et de nos camarades qui nous a sans nul doute bien aidées à parvenir en finale du concours.

Quel est votre projet professionnel ?

Je souhaite devenir avocate spécialisée en droit de la propriété intellectuelle.

Un conseil pour celles et ceux qui souhaiteraient rejoindre l'École de droit ?

Restez curieux ! Rejoindre l'École de droit, ce n'est pas passer ses jours et ses nuits en bibliothèque avec ses codes. C'est avant tout profiter de toutes les opportunités offertes afin d'ouvrir le plus largement possible ses horizons et d'en ressortir doté des compétences requises pour être un bon juriste.

Bénédicte Schuhler, diplômée 2021 du master Droit économique spécialité Droit de l'innovation.